



CAMPAGNE D'INSCRIPTION 2020 LYCEE PROFESSIONNEL Pétro ATTITI



Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au lycée Pétro ATTITI, vous devez effectuer son inscription dans ce nouvel établissement pour l'année 2020.

RETOUR DES DOSSIERS DU 11/12/2019 AU 20 DECEMBRE 2019 AUSERVICE VIE SCOLAIRE - 7 H 00 A 16 h 30

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Photocopie intégrale du livret famille (ou de la décision de justice ou déclaration sur l'honneur de la délégation d'autorité parentale)
- Si l'élève a 16 ans et plus : photocopie de l'attestation de recensement et / ou de l'attestation de JDC.
- Photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) à jour,
- Photocopie de justificatif de résidence correspondant à l'adresse des responsables légaux (facture eau, électricité, téléphone)
- demande d'inscription à l'internat s'il y a lieu,
Pour l'intendance :
- Original d'un Relevé d'identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP, pas de photocopie) du représentant légal
Dossier infirmerie renseigner toutes les rubriques et signer le dossier
- Photocopies du carnet de vaccinations à jour.
- Photocopie des cartes de prise en charge à jour : CAFAT, AMG, Mutuelle

Situation Médicale ou sociale particulières – il est conseillé de prendre contact avec les services infirmerie ou Assistance sociale du lycée.

Equipement & matériel scolaire – rentrée 2020

Les équipements professionnels individuels sont obligatoires en Lycée Professionnel. Pour faciliter les démarches des familles lors des inscriptions ou réinscriptions, le lycée et le FSE du lycée mettent à leur disposition un service mutualisé.



- Adhésions à l'assurance et au FSE
- 5 Tee-shirts de la filière (couleur et logo)
- 1 Tee-Shirt E.P.S
- Mise à disposition de matériel scolaire

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Foyer Socio-Educatif du LP Pétro ATTITI

**LE MONTANT TOTAL DOIT ETRE
IMPERATIVEMENT REGLE LORS DE LA
REINSCRIPTION OU DE L'INSCRIPTION**

- 12 000 Frs pour tous les élèves non boursiers et étudiants en BTS
- 6 000 Frs pour tous les élèves boursiers



- Pantalons, chaussures de sécurité, veste ou équipement particulier selon filière

**La vente et la distribution
sont prévues en février
auprès de fournisseurs dont
la liste vous sera remise lors
des retours des dossiers**

DEMI-PENSION ET HEBERGEMENT

Remboursement des frais de stage

Les inscriptions aux services restauration et internat pour la rentrée 2020 sont soumis à la condition d'avoir régularisé le dossier 2019.

Février 2020

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Remboursement des frais de stage – cette modalité concerne les élèves DP et internes : Justificatif bancaire – RIB (obligatoire)

TARIFS

Internat non-boursiers / trimestre :

- Internat : 43 126 Frs

Blanchisserie : 2 100 Frs

- Demi-pension : 17 121 Frs

Boursiers – reste à la charge des familles / an :

- Internat :

Province Nord : 24 276 Frs

Province Sud : 2 100 Frs

Province Iles : 30 198 Frs

- Demi-pension :

12 968 Frs

0

873 Frs

Complément de bourse à payer par la famille, payable en une seule fois en début d'année, sous réserve de modifications des provinces.

REOUVERTURE DU LYCEE AU PUBLIC DU LUNDI 10 FEVRIER 2020 AU JEUDI 13 FEVRIER DE 7 H 00 à 16 H 45